



Travailleurs non-salariés : un tutoriel pour votre protection sociale

- Fiche rédigée par l'équipe éditoriale de WebLex
- En collaboration avec **Antoine Boulanger, consultant spécialisé chez bonne-assurance.com**
- Dernière vérification de la fiche : 19/09/2018
- Dernière mise à jour de la fiche : 19/10/2017

Chefs d'entreprise, professions libérales, artisans, commerçants ou encore auto-entrepreneurs, vous cotisez au Régime Social des Indépendants (RSI). Mais ce régime, bien qu'il permette des avantages financiers, ne garantit pas une protection sociale très étendue. Comment être sûr d'être bien protégé ?

La protection sociale : qu'est-ce que c'est ?

Des prestations sociales. Les remboursements pour les soins courants chez le médecin généraliste, la prise en charge des montures et verres en optique ou encore les indemnités journalières en cas d'arrêt de travail ainsi que le versement des retraites et du chômage, constituent une partie de la protection sociale.

La protection sociale de base : le RSI...

{ABONNEZ-VOUS}

Comment bien construire sa protection sociale ?

2 possibilités. Pour souscrire un contrat adapté à vos besoins, il existe 2 possibilités :

- vous pouvez choisir vous-même votre assureur et le contrat qui correspond à vos besoins, ce qui suppose que vous sachiez les identifier ;
- vous pouvez faire appel à un intermédiaire qui analysera vos besoins afin de vous proposer le contrat le mieux adapté.

Identifier ses besoins par rapport à ses carences...

{ABONNEZ-VOUS}